

Volume XII, No 1 – Avril 2025

Mém'Eau

Le bulletin de l'Association des
gestionnaires régionaux des cours d'eau
du Québec

Spécial colloque 2025

**Innovation au
fil de l'eau**



ASSOCIATION DES
GESTIONNAIRES
RÉGIONAUX DES
COURS D'EAU
DU QUÉBEC

Rédaction

COORDINATION ET ÉDITION

- Stéphanie Morin, directrice générale AGRCQ

MONTAGE ET GRAPHISME

- Pierre-Luc Lamothe, Collectiv.

RÉVISION

- Vincent Cordeau, MRC d'Acton
- Yannick Beauchamp, MRC Haut-Richelieu
- Geneviève Gallerand, MRC Papineau
- Amélie Parmentier, Ville de Laval
- Marie-Catherine Derome, MRC Haut St-François

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-9816421-3-4 © AGRCQ

Aucune reproduction de ce guide n'est autorisée à des fins de vente, en partie ou en totalité, ou à des fins de traduction, sans l'autorisation de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ).

RÉFÉRENCE À CITER

Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (2025). Mém'Eau : Le bulletin de l'Association des gestionnaires régionaux de cours d'eau du Québec. Volume XII. No 1. Avril 2025. Lachute. 40p.

Photo page couverture : Cours d'eau La Cenelle dans la Municipalité de Saint-Dominique, Crédit : Jean-Philippe Denoncourt, MRC des Maskoutains

Dans ce numéro

Rédaction	2
Mot des directrices	4
Mot du vice-président	5
Partenaires	6
Comité organisateur - Colloque AGRCQ 2025	7

CONFÉRENCES - COLLOQUE - 15 AVRIL 2025

Contribuer à la protection des cours d'eau en milieu agricole en compensant ses émissions de GES	8
Quand et comment agir face à l'érosion des berges : L'importance du diagnostic	11
Modernisation du cadre réglementaire des milieux hydriques : principaux changements projetés	13
Transformer les défis en opportunités : les initiatives et les avancées du MPO en matière de restauration	14
Service clé en main de bandes riveraines élargies en milieu agricole	15
Restauration des berges à Montréal	16

CONFÉRENCES - COLLOQUE - 16 AVRIL 2025

Gestion de risques... ou des perceptions en présence du castor, telle est la question ?	19
Castor et territoire : stratégies régionales pour une cohabitation harmonieuse	21
Rupture de barrages de castors : Réconcilier la science, la perception et les politiques pour une gestion durable des cours d'eau au Québec	22
Vers une cartographie de la limite du littoral des cours d'eau de tête au Québec	24
Des pratiques innovantes pour l'étude des milieux humides et hydriques : le savoir-faire du CERFO	25
Comment l'eau souterraine contribue aux débits en cours d'eau et l'importance d'en tenir compte	27
Quelques outils et guides en hydrogéomorphologie développés au Québec	28
Genèse des chenaux à deux-niveaux au Québec – étude de cas et perspectives d'avenir	30

CONFÉRENCES - COLLOQUE - 17 AVRIL 2025

Et si on parlait (encore) de la gestion de l'écoulement des eaux dans les cours d'eau... deux fois?	33
Guide de statut de cours d'eau de l'AGRCQ: état d'avancement des travaux du comité	34
La qualification d'un cours d'eau en vertu de l'article 103 LCM : Q&R	35
Section Membres	38
Formations	39
Programmation - Colloque 2025	40



Claire Michaud
Directrice sortante



Stéphanie Morin
Directrice générale

Mot des directrices

UNE DERNIÈRE FOIS ?!

J'ai (enfin) passé le relais, et j'en suis fière.

Stéphanie a déjà pris place : elle est « ben crinquée », pleine d'idées nouvelles, de perspectives innovantes et d'une belle énergie pour tisser de nouvelles collaborations ! Tout cela, bien sûr, au service de la gestion des cours d'eau et, avant tout, des membres de l'AGRCQ.

Ces huit dernières années, ma feuille de route a été bien remplie. Faire connaître et reconnaître les compétences des membres, développer des outils pour les soutenir : telle était ma mission première. Aujourd'hui, l'AGRCQ est devenu un acteur incontournable dans le vaste réseau des organismes dédiés à la préservation des milieux humides et, surtout, hydriques.

J'ai rétrogradé (avec grand bonheur !) au poste de chargée de projet afin de mener à bien la création d'un site web qui servira de Guide sur la restauration des cours d'eau | méthodes alternatives à l'entretien des cours d'eau. Une première phase, certes imparfaite, mais qui jettera les bases d'un outil essentiel pour proposer des alternatives aux interventions conventionnelles de curage. Un ensemble de fiches techniques est déjà disponible, et d'autres sujets sont en développement.

Et voilà, cette belle aventure touche à sa fin pour moi. Je quitterai à la fin du mois. Le DGA ne croit pas une seconde à ma retraite... Alors, qui sait ce que l'avenir me réserve ?!

Au plaisir de se recroiser... peut-être à Kamouraska, au bord du fleuve, à capter la lumière des couchers de soleil.

Claire

UN COURANT DE NOUVEAUTÉS

Ouf! Que de grands souliers à chausser que de remplacer Claire à l'association!

J'ai débuté janvier 2025 avec comme seuls outils, mes huit (8) années d'expériences en tant que gestionnaire de cours d'eau à la MRC d'Argenteuil, mes 3 années comme présidente à l'AGRCQ aux côtés de Claire, mes quelques charges de cours à l'UQAM et ma passion envers les rivières et les gens qui en font la gestion.

Je peux vous affirmer qu'au début, bien honnêtement, je me sentais plus à l'aise devant du LiDAR et un statut de cours d'eau souterrain qu'à gérer un OBNL et ses multicouches administratives!

Cependant, avec le support du conseil d'administration, l'implication dynamique des membres et évidemment de Claire, mentore inestimable depuis des années, je crois que nous sommes arrivés à monter un colloque qui, encore une fois, saura vous en mettre plein la vue en termes de qualité de conférenciers, diversité des thématiques et quantités de moments de réseautage.

Petites nouveautés cette année : des étudiants! Comme plusieurs des membres de l'AGRCQ sont des universités, nous avons pensé qu'il serait intéressant que les gestionnaires de cours d'eau s'inspirent des nouvelles connaissances de la relève et que la relève soit rapidement confrontée à la réalité terrain des membres. Par conséquent, une séance d'affiches se tiendra le 15 avril pendant le cocktail.

Je vous souhaite de passer un magnifique colloque, riche en échanges et connaissances. Au plaisir de vous y croiser!

Stéphanie



Mot du vice-président

Vincent Cordeau
Vice-président de l'AGRCQ
MRC d'Acton

Bienvenue dans la région du Centre-du-Québec, à Drummondville, dans la MRC de Drummond, pour le 18^e colloque de l'AGRCQ. Déjà le 18^e ! Bien que l'AGRCQ célèbre cette année ses 14 ans d'existence, trois autres événements réunissant les gestionnaires de cours d'eau de différentes MRC avaient précédé l'assemblée générale de fondation de 2011 à La Malbaie.

Encore une fois, la dernière année a été bien remplie. Parmi nos activités récurrentes : le colloque, les formations, les Confér'Eau, le Mém'Eau, l'infolettre, les Forums en direct, ainsi que notre participation à divers comités et congrès à caractère environnemental et municipal, sans oublier les projets Guides.

Nous espérons que vous avez apprécié la nouvelle version révisée du **Guide sur la gestion des cours d'eau du Québec**, achevée et remise aux membres lors du colloque 2024. Un autre grand chantier touche également à sa fin : l'année 2025 marquera le lancement du **Guide sur la restauration | Méthodes alternatives à l'entretien des cours d'eau**, mené de main de maître par Claire Michaud, désormais coordonnatrice du projet et ex-directrice générale.

Le passage de 2024 à 2025 marque aussi un tournant pour la direction de l'AGRCQ. Suite à l'annonce de Claire, qui souhaite prendre sa VRAIE RETRAITE après la livraison du Guide sur la restauration des cours d'eau, l'AGRCQ n'a pas eu à chercher bien longtemps sa relève : c'est elle qui est venue à nous ! Madame Stéphanie Morin, alors présidente de l'AGRCQ depuis près de trois ans, a posé sa candidature au poste de directrice générale pour remplacer Claire. Devant une candidature d'une telle qualité, le conseil d'administration de l'AGRCQ a accueilli Stéphanie avec enthousiasme à la direction générale.

À titre de vice-président, j'assume donc la présidence intérimaire de l'AGRCQ depuis la nomination de Stéphanie à son nouveau poste.

Un autre projet en chantier : l'élaboration d'un **Guide sur la détermination du statut des lits d'écoulement**. Ceux qui étaient présents au colloque 2024 se souviennent sûrement de l'atelier sur le sujet. Les conclusions de cet atelier ont orienté les travaux qui ont suivi. Depuis, le **comité Statut** travaille d'arrache-pied et, sans vouloir donner de faux espoirs, espère présenter le fruit de ses efforts lors du colloque 2026. Le défi est de taille ! Par ailleurs, le MELCCFP nous a offert sa collaboration; nous verrons bien où cela nous mènera.

Après avoir participé activement à la consultation et commenté le projet de règlement sur la Modernisation du cadre réglementaire des milieux hydriques, en collaboration avec la FQM en 2024, l'AGRCQ a signé une entente avec le MELCCFP pour collaborer à l'élaboration et pour offrir des formations gratuites (ou à très faible coût) adaptées aux gestionnaires de cours d'eau. Selon les rumeurs, après l'analyse des milliers de commentaires reçus, le régime permanent devrait être adopté sous peu et entrer en vigueur six mois plus tard, au printemps 2026. Espérons qu'il répondra à nos attentes !

Une mention spéciale à nos précieux partenaires: Canards Illimités Canada, Rivières, FLUVIO, la Fédération québécoise des municipalités, le GRIL, l'Ordre des ingénieurs du Québec, ALPG, la Fondation de la faune, Soleno, l'UPA et VOX Avocats. Encore une fois cette année, grâce à **Arbre Évolution**, nous offrons une **compensation carbone** spécifique aux milieux riverains.

Sur ce, je vous souhaite un excellent colloque qui, je l'espère, répondra à vos attentes et, surtout, vous offrira l'occasion d'échanger, de discuter, de réseauter et de partager de bons moments avec vos collègues de toutes les régions du Québec.

Salutations et au plaisir de piquer une p'tite jasette avec vous !

Vincent

Partenaires principaux



Partenaires majeurs



Partenaires de soutien



Comité organisateur - Colloque AGRCQ 2025

Stéphane Breton
Lisanne Chanvette
Vincent Cordeau
Karine Dauphin
Sophie Delorme
Edwin Gonzalez
Nadine Gosselin
Valérie Labrecque
Jean-Sébastien Laplante

MRC Lotbinière
MRC Drummond
MRC d'Acton
ROBVQ
MRC des Basques
MRC des Maskoutains
MRC L'Assomption
MRC de Kamouraska
MRC Drummond

**Bienvenue
chez nous et
bon colloque!**

 **MRC**
de Drummond

15 avril 2025

Contribuer à la protection des cours d'eau en milieu agricole en compensant ses émissions de GES



Mario Grégoire
Coordonnateur du projet Carbone riverain

M. Grégoire détient une formation académique dans les domaines des sciences, de l'agroenvironnement et de la gestion du territoire. À l'emploi du ministère des Transports et de la Mobilité durable depuis 10 ans, ses expériences professionnelles en agriculture, en arpentage, en géomatique et en gestion du territoire lui ont permis de se joindre à la Coopérative Arbre-Évolution il y a 3 ans, où il coordonne le programme Carbone riverain.

Le 14 juin 2024, un chantier de plantation de 4 jours s'est conclu sur les terres de la Ferme Sternli à Lochaber, en Outaouais. Cette entreprise agricole en production laitière est opérée par un père et son fils, Jacob et Roger Deatwyler, deux agriculteurs dédiés à l'amélioration de leurs pratiques agroenvironnementales. Il s'agissait de travaux d'élargissement de bandes riveraines réalisés avec l'aide de Carbone riverain, le programme agricole de compensation carbone offert par la coopérative Arbre-Évolution.

Le site du projet de la Ferme Sternli permet de consulter les données et de visualiser les images des aménagements

https://arbre-evolution.org/index.php?title=Fiche_Projet&projet=Projet+00271

Le ruisseau La Petite Blanche est le cours d'eau principal visé par le projet. Il s'écoule dans un sol argileux à structure instable et présente d'importantes problématiques d'érosion des berges. Le relief des champs cultivés bordant le cours d'eau favorise la création d'écoulement préférentiel des eaux de ruissellement et accentue ces phénomènes. L'aménagement de bandes riveraines élargies est une solution que les agriculteurs souhaitaient mettre en place depuis plusieurs années. Le manque de temps mais aussi et surtout les pertes de revenus découlant des superficies cultivées devant être consacrées aux aménagements ont freiné sa réalisation.

« Il est certain que nous voulons en faire davantage pour préserver la nature, mais les marges sont très minces en agriculture, et on ne peut pas assumer tous les coûts. En plus de couvrir 100% des dépenses, Carbone riverain me donne un montant qui me permet de laisser aller en conservation une partie de mes terres pour réduire mon impact direct sur les cours d'eau », raconte Roger Deatwyler, co-proprétaire de l'entreprise familiale.



Rappelons que ce programme a pour principal objectif d'encourager les agriculteurs à protéger davantage leurs cours d'eau, la biodiversité et les écosystèmes riverains tout en séquestrant une grande quantité de CO₂. Dans le cadre du projet de la Ferme Sternli c'est près de 3 kilomètres de cours d'eau que les agriculteurs ont décidés de protéger pour une superficie totale d'environ 1,5 hectares.

Image 1 (plan général du projet)



Image 2 (vue aérienne d'une parcelle aménagée montrant une zone d'érosion du talus)

En tout, seize entreprises et organismes québécois ont contribué financièrement au projet de la Ferme Sternli en achetant des crédits compensatoires de la coopérative Arbre-Évolution et ce pour un montant d'environ 137 000\$. Les crédits compensatoires Carbone riverain se

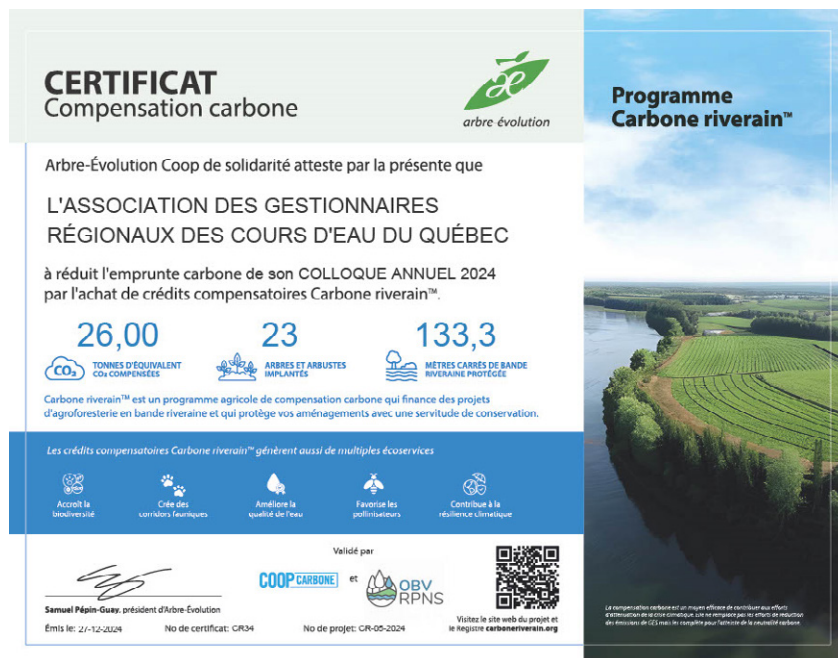


Image 3 (certificat de compensation de l'AGRCQ)

basent principalement sur la capacité des végétaux à séquestrer du carbone atmosphérique par le biais de leur photosynthèse. Les 1491 arbres et 888 arbustes implantés à la Ferme Sternli au printemps 2024 permettront de séquestrer près de 2500 tonnes de CO₂ équivalent au fil des 40 prochaines années.

L'activité de mise en terre a été très participative avec l'implication d'une vingtaine de personnes, dont une dizaine d'étudiants du Centre Horticole de Laval. « Pour nous, c'est un programme tout à fait aligné à nos engagements socio-environnementaux. La compensation carbone c'est une bonne chose, mais la biodiversité et la conservation le sont tout autant. C'est formidable de pouvoir adresser tous ces enjeux en même temps », conclut Maxime Fabi, propriétaire des Brûleries FARO, qui s'est déplacé pour planter bénévolement, tout comme des employés de l'organisation de productions d'événements Multicolore et des représentants du Réseau des experts Nutrite.

Parmi les contributeurs importants à souligner se trouve l'AGRCQ. L'organisme s'est engagé en 2024 pour une première fois à compenser les émissions de GES de son colloque annuel. Cet engagement responsable de la part de ses gestionnaires s'est fait de façon toute naturelle puisque bien aligné sur les valeurs de l'organisme. Le certificat de compensation émis au nom de l'AGRCQ atteste de l'engagement de l'organisme et énumère les impacts positifs concrets que génère le projet. Il rappelle aussi que la compensation carbone est un moyen efficace de contribuer aux efforts d'atténuation de la crise climatique mais celui-ci ne remplace pas les efforts de réduction des émissions de GES. Il s'agit d'un outil nécessaire et complémentaire permettant l'atteinte de la neutralité carbone.

Le calcul des émissions de GES d'un événement ou encore de l'ensemble des activités d'une organisation peut s'avérer une démarche complexe. Des firmes spécialisées offrent leurs services pour effectuer les calculs des émissions de GES des organisations et peuvent même proposer des solutions efficaces pour les réduire. De nombreuses informations sont aussi accessibles en ligne et permettent de réaliser soi-même une partie de l'analyse. Voici quelques liens utiles pour le calcul des émissions de GES.

Le calculateur de la coopérative Arbre-Évolution pour comptabiliser ses émissions liées aux transports : <https://calculcarbone.org/>

Un site en français très complet et fiable pour calculer l'empreinte carbone d'un événement que vous organisez : https://co2.myclimate.org/fr/event_calculators/new

Une foule d'informations pertinentes à considérer pour calculer son empreinte carbone personnelle : <https://monclimatetmoi.ca/calculateur-dempreinte-ecologique/>

Après six projets Carbone riverain complétés et plusieurs autres en élaboration dont trois prévus en 2025, de nombreux constats ont été faits et des modifications au programme ont été apportées. Les retours d'expériences sont riches en informations et seront présentés en détails lors du colloque annuel 2025 de l'AGRCQ. Il y sera question des aspects positifs de la rétribution financière accordée aux agriculteurs par le programme. Rétribution qui permet de protéger bien plus que les bandes riveraines aménagées avec Carbone riverain et qui sert même de levier financier pour l'adoption de pratiques encore plus favorables pour le climat.

Image 5 (vue aérienne du cours d'eau et des aménagements)

NOTES :

15 avril 2025



Quand et comment agir face à l'érosion des berges : L'importance du diagnostic

Geneviève Marquis, Géo., Ph.D.
Hydrogéomorphologue

avizo
EXPERTS-CONSEILS
INGÉNIERIE - ENVIRONNEMENT

Geneviève Marquis, Géo., Ph.D. se promène dans les rivières et ruisseaux du Québec depuis plus de 20 ans. Hydrogéomorphologue, elle est spécialisée dans les dynamiques sédimentaires, hydrologiques et morphologiques des cours d'eau en lien avec les changements environnementaux. Son parcours dans le milieu académique avant de devenir consultante oriente son approche en favorisant la recherche de solutions et méthodes innovantes pour chaque mandat, du plus simple au plus complexe. Son expertise lui permet de résoudre des problématiques appliquées à la gestion des rivières et de développer des stratégies et solutions durables. Par sa pratique, elle souhaite contribuer aux défis contemporains que posent les rivières.

ORGANISME : AVIZO EXPERTS-CONSEILS

Avizo c'est tout un amalgame de connaissances et compétences d'ingénieurs, d'hydrogéomorphologues, de géomaticiens, de géographes, de biologistes, de biochimistes, de maîtres en environnement, de technologues et de nombreux techniciens. L'entreprise offre des services en génie des eaux, génie végétal et environnemental ainsi que génie civil, afin de résoudre des problématiques complexes auprès d'une clientèle municipale, gouvernementale et industrielle et ce, partout au Québec.

RÉSUMÉ :

L'érosion est un processus naturel façonnant les cours d'eau. Toutefois, l'érosion est souvent perçue comme une menace immédiate entraînant des interventions rapides et coûteuses lorsqu'on constate un recul significatif des berges le long des terrains riverains. Une approche trop réactive, sans analyse approfondie, peut cependant être inefficace ou entraîner des conséquences indésirables sur le reste du cours d'eau. En utilisant différentes études de cas, la présentation met en lumière l'importance du diagnostic hydrogéomorphologique avant toute action, afin d'identifier les causes réelles du recul des berges et d'optimiser les interventions.

La complexité des systèmes fluviaux implique que les mêmes symptômes (ex. recul de berge) peuvent avoir des causes variées, d'où l'importance d'une analyse approfondie avant d'entreprendre des travaux. L'importance du diagnostic hydrogéomorphologique réside dans la nécessité de comprendre les causes et les dynamiques en jeu avant toute intervention. Un diagnostic rigoureux repose sur trois éléments clés. D'abord, une analyse historique permet d'étudier la trajectoire géomorphologique du cours d'eau afin de mieux cerner son évolution dans le temps. Ensuite, il est essentiel d'identifier les causes du phénomène, qu'elles soient naturelles ou liées à des perturbations anthropiques, pour déterminer si l'érosion observée s'inscrit dans un processus normal ou résulte d'une modification externe. Enfin, l'établissement d'un pronostic permet d'anticiper l'évolution de la situation en fonction des dynamiques fluviales et d'évaluer l'efficacité des interventions potentielles. Une telle approche garantit une prise de décision éclairée et adaptée aux spécificités du site concerné.

Les études de cas présentées illustrent différentes situations d'érosion des berges et les enjeux qui y sont associés. Parmi elles, on retrouve un secteur dynamique où l'érosion naturelle entraîne des pertes de terrains riverains, un exemple démontrant les conséquences d'une intervention sans diagnostic hydrogéomorphologique, et un exemple sur les effets de l'incision du lit et des perturbations historiques sur la stabilité des berges. Face à ces problématiques, trois stratégies peuvent être envisagées pour gérer l'érosion des berges. La première consiste à contrôler et intervenir directement, par exemple par l'enrochement ou la stabilisation végétale. Une autre approche consiste à laisser évoluer le cours d'eau naturellement lorsque l'érosion ne représente pas une menace immédiate. Enfin, il est possible d'accélérer ou de diriger la réponse morphologique en adaptant



l'aménagement pour influencer les processus en cours. Le choix de la stratégie la plus appropriée repose sur un diagnostic rigoureux, permettant d'évaluer les causes et les implications à long terme de chaque intervention.

En effet, un mauvais choix peut empirer la situation ou créer des impacts indésirables qui peuvent entraîner des mesures correctives coûteuses.

NOTES :

[illegible]

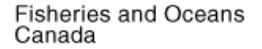


**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Coordonnatrice en conservation des milieux hydriques

NOTES :

Transformer les défis en opportunités : les initiatives et les avancées du MPO en matière de restauration



This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are approximately 20 lines visible. The paper has a slight shadow on the right side, suggesting it's resting on a surface.



Gestionnaire des cours d'eau à la MRC de Nicolet-Yamaska

Présentation de la conception et du déploiement du service clé en main d'aménagement de bandes riveraines élargies en milieu agricoles de la MRC Nicolet-Yamaska, pour atteindre ses objectifs mis en place par son Plan transition écologique. Le projet Service vise également la séquestration de carbone et l'aménagement de bandes riveraines productives, tout en rétribuant les producteurs agricoles pour leur contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau.

NOTES :



Montréal

Ingénieur au Service des grands parcs, du Mont-Royal
et des sports de la Ville de Montréal

La ville de Montréal, située au cœur de l'archipel d'Hochelaga, possède environ 200 km de berges, dont la moitié sont publiques. La nature des berges de Montréal est très variée : on y trouve des berges naturelles végétalisées dans certains secteurs, alors que les zones plus densément peuplées sont fréquemment caractérisées par des berges fortement anthropisées, voire complètement artificielles.

La présentation fournira un tour d'horizon des projets amorcés et des étapes franchies dans les dernières années, ainsi que des défis rencontrés et des perspectives du programme pour les prochaines années.

[illegible]





**Canards Illimités
Canada**

Canards Illimités Canada
vous accompagne dans
vos projets de conservation
et de restauration

canards.ca

ALPG

Génie • Eau • Environnement

Optez pour des solutions innovantes, intégrées et adaptées à vos enjeux en milieux humides et hydriques!

Choisissez notre équipe pour un avenir plus vert et plus durable. Vos projets sont nos défis !

- Hydrologie et géographie
- Hydraulique et ingénierie
- Biologie et écologie
- Aménagement et entretien de cours d'eau
- Soutien professionnel et technique en environnement



450 684-0800 | alpg.ca



**HYDRO
MÉTÉO**
experts-conseils
depuis 30 ans

HYDROLOGIE
MÉTÉOROLOGIE
GLACIOLOGIE

**Nous intervenons
en amont**



450 755-4635 hydrometeo.net

VENEZ NOUS RENCONTRER AU COLLOQUE

Discutons du rôle
 des ingénieurs
 dans la gestion des
 cours d'eau

ing. Ordre
 des ingénieurs
 du Québec



Scabric



L'OBV SCABRIC
 s'engage dans **l'adaptation aux changements
 hydroclimatiques** en offrant des **formations**
 sur la **biorétention décentralisée!**

Découvrez des exemples concrets de mise en oeuvre

Marché public de Longueuil



Parc éponge Pierre-Dansereau

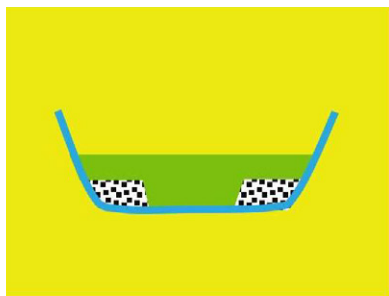


Ruelle bleue-verte

Pour faire partie de
 la prochaine cohorte



scabric.ca

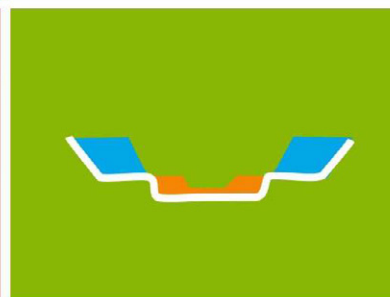


**CONNAISSEZ-VOUS
 BIEN LES COURS D'EAU À
 DEUX NIVEAUX?**

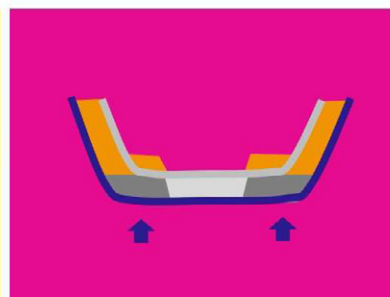
Relie chaque image
 à son nom



CURAGE À DEUX NIVEAUX
 Aménagement de banquettes
 EXCAVATION DE PLAINES
 INONDABLES
 BANQUETTES AUTOFORMÉES
 Curage central
 ENTRETIEN DANS UN COURS
 D'EAU ÉLARGI



RIVIÈRES
 Experts en hydrogéomorphologie
 www.rivieres-hgm.com



L'OBV SCABRIC facilite l'implantation de la biorétention décentralisée grâce à un programme de formation

La Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la Zone Châteauguay (OBV SCABRIC) souhaite être un leader dans l'adaptation aux changements hydroclimatiques. Pour ce faire, une série de formations sur la biorétention décentralisée a été offerte à quatre municipalités et deux organismes environnementaux de la région de Châteauguay.

La biorétention décentralisée, qu'est-ce que c'est ?

La biorétention décentralisée consiste à aménager de petits bassins peu profonds et végétalisés, comme des jardins de pluie, sur de nombreuses propriétés. Cette méthode permet de capter l'eau de ruissellement et de l'infiltrer progressivement dans le sol, réduisant ainsi l'érosion. De plus, elle contribue à recharger la nappe phréatique.

Des formations pour outiller les municipalités et les organismes environnementaux

Pour encourager cette méthode, l'OBV SCABRIC a lancé en 2024 la première phase du projet avec le soutien financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), via le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE).

Les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville, les villes de Sainte-Catherine et Saint-Constant, ainsi que le Comité ZIP du Haut Saint Laurent et Vigile verte ont suivi sept formations totalisant 32 heures. À l'issue de ces formations, des jumelages entre municipalités et organismes ont été réalisés pour développer un projet pilote dans chaque localité participante.

Des exemples concrets de mise en œuvre

Le 2 octobre 2024, l'OBV SCABRIC a organisé une journée d'exploration sur le terrain, permettant aux participants de découvrir des installations réelles de biorétention décentralisée. Ils ont ainsi visité le Marché public de Longueuil, le parc Pierre-Dansereau, dans le quartier Outremont à Montréal, ainsi que la ruelle bleue-verte du Sud-Ouest à Pointe-Saint-Charles, où ils ont pu observer des aménagements concrets déjà en place.

Pour l'occasion, trois capsules vidéo ont été réalisées. Celles-ci servent principalement à démontrer aux acteurs impliqués comment il est possible d'appliquer ce concept qui vise à mieux récupérer les eaux. Ces vidéos sont disponibles sur le site web ou sur la chaîne YouTube de l'OBV SCABRIC.

Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, lié au plan d'action de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Scabric



Québec



16 avril 2025

Gestion de risques... ou des perceptions en présence du castor, telle est la question ?



Gaétan Fournier

Directeur général, technicien de la faune et trappeur,
Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec
(FTGQ)

Gaétan Fournier est technicien de la faune et instructeur de piégeage depuis 1988. Il a été responsable des habitats aquatiques et de la gestion des conflits avec le castor pour la Société des Établissements de Plein Air du Québec (SÉPAQ), précisément sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides, de 1992 à 2013. Par la suite, il a occupé un poste à la direction de la recherche sur la faune au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à titre de spécialiste des conflits homme-faune et du piégeage (éducation, recherche et gestion) de 2013 à 2023. Depuis janvier 2023, il occupe le poste de directeur général à la Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec. Dès son entrée en poste à la FTGQ, il a travaillé à l'élaboration d'une formation sur la cohabitation et la gestion de conflits avec le castor en collaboration avec M. Olivier Tremblay, intervenant spécialisé, logisticien et formateur. Cette dernière est offerte au MRC, municipalités, ainsi qu'aux partenaires fauniques et autochtones.

Les castors sont des voisins avec lesquels on doit cohabiter ou une source de problèmes ? Tout est dans l'œil et le mode de pensée de celui ou celle qui les côtoie. La façon dont ils sont perçus par les intervenants du milieu (gestionnaires de réseau routier, de cours d'eau, fauniques ou de territoires) détermine souvent le mode d'opérations et d'interventions appliquées. En près de 40 ans de carrière dans le domaine, j'aurais tendance à dire que le plus grand obstacle à la mise en place d'un véritable programme de gestion et de cohabitation avec le castor se heurte à des perceptions tenaces et plus souvent qu'autrement fausses sur le niveau de dangerosité lié à la présence du castor et de ses structures en milieux hydriques (cours d'eau et plan d'eau).

Un changement de paradigme s'impose, l'expérience démontre que l'approche réactive qui consiste au piégeage des individus et le démantèlement des barrages à eux seuls ne sont pas une solution viable et économique à long terme pour résoudre le problème de cohabitation avec l'espèce.

La pierre angulaire pour la mise en place d'un programme de gestion et de cohabitation efficace avec le castor passe entre autres par :

- L'établissement des rôles à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires;



- Une bonne connaissance de l'écologie et du comportement de l'espèce;
- Une prise adéquate des données et des observations sur les sites en cause dès la première visite d'évaluation;
- Une capacité à pousser l'analyse avec les professionnels en place dans les équipes pour en arriver à une évaluation juste des risques;
- L'adoption d'un mode opératoire structuré ciblant uniquement des interventions sur les sites prioritaires et seulement une simple cédule de suivi sur les autres sites.

Dans un contexte où les ressources humaines et financières sont souvent limitées, il s'avère impératif d'intervenir prioritairement sur les sites qui présentent des risques réels. La détermination des priorités d'intervention est primordiale, particulièrement au début de la mise en place d'un programme de gestion et cohabitation avec le castor, d'autant plus si les densités de population s'avèrent élevées.



Rappelons que des interventions trop rapides, sans analyse de risques peuvent parfois être coûteuses et entraîner plus de dommages que de biens tant au niveau des habitats aquatiques, fauniques qu'aux infrastructures humaines.

Une bonne stratégie implique une concertation des expertises en place menant à une analyse complète et documentée permettant de cibler (prioriser) les sites nécessitant réellement des interventions réactives (captures, démantèlement), préventives (systèmes de protection de ponceaux ou de contrôle de niveau d'eau), une combinaison des deux ou seulement un simple suivi.

De nos jours, les outils d'analyse (IQH), les technologies modernes et la géomatique favorisent la mise en place de banque de données centralisées essentielles pour identifier les sites récurrents et assurer un suivi adéquat des sites à hauts potentiels de présence de castors. Il en est de même pour faciliter les suivis annuels et l'entretien des structures et aménagements préventifs mis en place sur le terrain.

En conclusion, une saine gestion des enjeux de cohabitation avec le castor passe par un changement d'approche basé sur l'analyse et non sur la perception des risques.

NOTES :

[illegible]

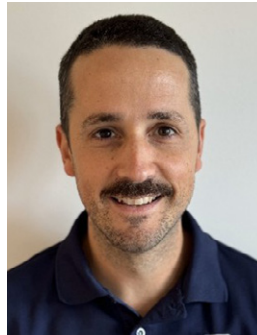
Rupture de barrages de castors : Réconcilier la science, la perception et les politiques pour une gestion durable des cours d'eau au Québec



Pascale Biron
Département de géographie, urbanisme et environnement, Université Concordia, Montréal



Jean Gauthier
Tetra Tech QI inc., Québec



Mathieu Dubé
Tetra Tech QI inc., Québec



Thomas Buffin-Bélanger
Département de biologie, chimie et géographie, Université du Québec à Rimouski, Rimouski



Maxime Boivin
Département de géographie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi



Pascale Biron a une formation en hydrogéomorphologie (Ph.D. en géographie, Université de Montréal, 1995). Elle est professeure au département de géographie, urbanisme et environnement de l'Université Concordia depuis 1998. Ses travaux de recherche portent sur la restauration des cours d'eau pour l'habitat de poisson, sur la gestion durable des cours d'eau en milieu agricole, sur la cartographie des zones inondables et la modélisation hydrodynamique. Elle a notamment travaillé sur le concept d'espace de liberté des rivières qui vise à accroître la résilience des systèmes fluviaux.

Jean Gauthier est diplômé du département de génie géologique de l'Université Laval. Il est détenteur d'une maîtrise en science de l'eau de l'INRS Eau Terre Environnement et il possède également un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de l'aménagement de la faune. Au service de Tetra Tech depuis 1993, M. Gauthier a occupé le poste de directeur du groupe Environnement pendant 7 ans et celui de directeur du département Ressources-Eau pour l'est du Canada sur une période de 7 ans et il poursuit sa carrière actuellement comme directeur de projet. De façon plus spécifique, M. Gauthier est un expert en hydraulique des cours d'eau et en hydraulique maritime et côtière. Il possède une grande expertise en hydraulique appliquée aux ouvrages d'art, à la sécurité des barrages, à l'aménagement de cours d'eau, à la protection de berges et au contrôle des inondations. M. Gauthier a œuvré à toutes les étapes d'un projet d'hydraulique, que ce soit l'enquête de terrain, la planification et la réalisation des relevés d'arpentage topographique et bathymétrique, la cueillette et l'analyse de données hydrométriques, les analyses hydrologiques, les calculs et la modélisation hydraulique et la préparation de rapports et de recommandations.

Mathieu Dubé est ingénieur titulaire d'une maîtrise en génie des eaux de l'Université Laval (2014), où il a consacré ses recherches à la glace de rivière. Il occupe actuellement le poste de chef d'équipe en hydraulique fluviale chez Tetra Tech. Spécialisé en modélisation hydraulique 1D/2D, il applique son expertise à divers projets liés à la cartographie des zones inondables, à la sécurité des barrages, à la stabilisation des berges ainsi qu'à la conception d'infrastructures hydrauliques. Grâce à son expérience terrain et à sa maîtrise des outils de modélisation, il développe des solutions adaptées aux défis hydrauliques complexes rencontrés en milieu naturel et urbain.

Thomas Buffin-Bélanger est professeur en géographie spécialisé en hydrogéomorphologie à l'UQAR, où il dirige depuis 2003 une équipe de recherche en géomorphologie et dynamique fluviale. Les travaux de son équipe portent sur la dynamique des cours d'eau graveleux, les dynamiques fluvioglacielles, la connectivité entre les eaux de surface et les eaux souterraines et la biogéomorphologie fluviale. L'équipe s'intéresse aussi à l'intégration des principes hydrogéomorphologiques pour la gestion et la restauration des cours d'eau et pour l'analyse et la prévention des risques liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau.

Maxime Boivin est titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Rimouski et d'un doctorat en géographie de l'École Normale Supérieure de Lyon en France. Il est professeur de géographie et d'hydrogéomorphologie à l'Université du Québec à Chicoutimi, où il se spécialise en recherche sur l'hydrogéomorphologie, l'écogéomorphologie et sur la gestion des cours d'eau. Il est aussi responsable du laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA-UQAC), cotitulaire de la chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées (CREAE) en partenariat avec le MELCCFP, codirecteur de l'Axe 1 du Réseau Inondations Intersectoriel du Québec (RIISQ) et membre régulier au Centre de recherche sur la Boréalie (CREB).

NOTES :

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Sylvain Jutras, ing.f., Ph.D.



riverain naturel, les méthodes botanique experte ou biophysique tendent à localiser la limite du littoral à un endroit qui ne correspond pas à celle qui est identifiable à l'aide d'indices laissés par l'hydrologie du cours d'eau. Ainsi, un nouveau lexique a été proposé pour définir les principales zones d'influences hydrologiques qu'il nous a été possible de caractériser sur le terrain, mais surtout, qu'il est possible de cartographier à haute résolution de manière efficace. Un des avantages notables de cet outil est qu'il est applicable sur des milieux riverains perturbés, offrant ainsi une alternative de gestion potentielle pour l'application des cadres réglementaires lorsque les autres méthodes d'identification de la limite du littoral ne sont pas utilisables. Dans une éventuelle approche de gestion des services écologiques associés aux milieux humides, hydriques et riverains, l'outil développé dans le cadre de ce projet pourrait assurément participer à bonifier leur protection et leur mise en valeur le long des cours d'eau de tête.

NOTES :

16 avril 2025



Esther Carle-Pruneau
Professionnelle de
recherche et chargée de
projet au CERFO



Samuel Veilleux
Professionnel de recherche
et chargé de projet au
CERFO

Des pratiques innovantes pour l'étude des milieux humides et hydriques : le savoir-faire du CERFO

cerfo

Esther Carle-Pruneau est professionnelle de recherche et chargée de projet au CERFO depuis 2023. Biologiste de formation, spécialisée en gestion de la faune, son expertise l'amène à travailler sur différents projets de recherche en lien avec l'aménagement faunique et la caractérisation des habitats.

Samuel Veilleux est professionnel de recherche et chargé de projet au CERFO depuis 2022. Il agit également à titre de responsable du programme de recherche « Milieux physiques et hydriques » de l'organisation. Géographe de formation, spécialisé en géomorphologie, son expertise l'amène à travailler dans des projets variés, touchant autant à la géomatique et à la télédétection qu'aux opérations forestières. Il est également pilote de drone certifié et formateur.

Le CERFO (Centre d'enseignement et de recherche en foresterie), CCTT affilié au Cégep de Sainte-Foy, est composé d'une équipe interdisciplinaire regroupant ingénieurs forestiers, biologistes, géomaticiens, géographes et techniciens dont la mission est de « contribuer à la progression technologique et à l'essor des entreprises, des organismes et des maisons d'enseignement collégial associés au secteur forestier québécois, dans une perspective de développement durable ». Le CERFO mise sur trois axes de développement, soit la formation, l'accompagnement technique et la recherche appliquée.

L'évolution des technologies de télédétection ainsi que l'essor des drones et de l'intelligence artificielle offrent aujourd'hui des opportunités inédites, mais comportent leur lot de défis associés à leur mise en œuvre. Des projets récents réalisés par le CERFO intègrent ces outils de pointe, entre autres pour l'étude des milieux humides et hydriques.

1. DÉTECTION DE REFUGES THERMIQUES EN RIVIÈRE PAR DRONE

Les inventaires de refuges thermiques sont traditionnellement réalisés par des mesures terrain de la température des tributaires des rivières. Cette méthode, bien que précise, est très couteuse en temps et ne permet pas d'identifier des refuges thermiques provenant de résurgences. Depuis quelques années, les caméras thermiques peuvent être embarquées sur des drones au lieu d'hélicoptères, ce qui permet une plus grande flexibilité à moindre coût dans l'acquisition des données, tout en ayant une meilleure résolution spatiale.

Depuis 2020, l'équipe du CERFO réalise différents projets sur les rivières et les lacs, et accompagne des organismes dans la mise en œuvre de protocole d'acquisition et de traitement des images acquises. Ces différents projets ont également découlé vers le développement d'une application de détection des refuges thermiques afin d'accélérer le processus de traitement.

2. CARTOGRAPHIE SEMI-AUTOMATISÉE DES MILIEUX HUMIDES

À travers différents projets, le CERFO a développé une méthode semi-automatisée d'identification des dépôts organiques et de milieux humides basée sur l'apprentissage automatique, utilisant à la fois des données lidar et l'imagerie satellitaire. Cela permet de rendre plus efficient le processus d'identification des milieux humides au sein d'une démarche robuste, afin d'obtenir un produit plus précis que les cartes actuellement disponibles, souvent réalisées par photo-interprétation. La méthode a également été adaptée pour l'identification d'étangs vernaux, des milieux humides temporaires d'une haute valeur écologique.

Cette cartographie plus précise est bénéfique, autant pour l'identification des zones de contraintes pour les opérations forestières que pour la caractérisation d'habitats fauniques.

3. DÉVELOPPEMENT MQH

Depuis quelques années, le CERFO a développé des modèles de qualité d'habitat (MQH) pour différentes espèces. Plus récemment, un MQH a été développé pour les héronnières à partir de données d'inventaire afin d'identifier des secteurs avec un potentiel d'établissement. Un indice de qualité d'habitat a également été développé pour le castor dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à partir de différentes données du territoire. Les données utilisées proviennent en majorité des produits dérivés du lidar, offrant une précision élevée des informations nécessaires.

4. DÉVELOPPEMENT D'OUTILS SEMI-AUTOMATISÉS POUR LA PLANIFICATION FORESTIÈRE

Grâce aux données lidar acquises en milieu forestier québécois, différents outils ont été développés afin d'améliorer la planification forestière. Parmi ceux-ci, la modélisation des cours d'eau a permis de déterminer les directions d'écoulements, d'identifier les obstacles à l'écoulement et de localiser les pentes fortes et les chutes dans l'optique de favoriser le passage du poisson. Un autre

volet du projet visait à automatiser la planification des chemins forestiers en considérant certains facteurs, dont la présence de cours d'eau et de zones de contraintes humides.

- **Accompagnement : guide intendance castor**

Un des axes du CERFO est d'accompagner les différents acteurs du milieu dans la réalisation de leur projet et de produire des outils qui en facilitent leur mise en œuvre. En 2024, un plan d'intendance et de gestion des étangs de castors a été élaboré en collaboration avec FLUVIO et Habitat JNF. Ce guide permet d'outiller les gestionnaires dans la gestion des barrages de castors à l'aide d'aménagement de système de contrôle de niveau d'eau, afin d'assurer le maintien des écosystèmes tout en limitant les impacts des barrages sur la sécurité publique.

- **Formation : drone**

L'offre de formation du CERFO comprend des formations dédiées à l'utilisation des drones pour l'étude de l'environnement. S'adressant à un public débutant à avancé, ces formations couvrent les divers aspects techniques et réglementaires des vols de drone, ainsi que les nombreuses possibilités qu'offre cet outil, notamment pour le traitement d'imagerie et la modélisation.

NOTES :

[illegible]



Marie Larocque

UQÀM
Université du Québec à Montréal

L'eau souterraine joue un rôle clé à l'échelle des bassins versants, notamment dans l'alimentation des cours d'eau de différentes dimensions. Des progrès importants ont été faits récemment pour mieux identifier les cours d'eau qui sont alimentés par la nappe et les volumes d'eau souterraine apportés aux cours d'eau. Beaucoup de questions demeurent néanmoins encore sans réponse,

NOTES :

16 avril 2025



Quelques outils et guides en hydrogéomorphologie développés au Québec

Maxime Boivin

Titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Rimouski et d'un doctorat en géographie de l'École Normale Supérieure de Lyon en France



UQAC

Chaire de recherche sur
les espèces aquatiques exploitées
Université du Québec à Chicoutimi



UQAC

Laboratoire d'expertise et de
recherche en géographie appliquée
Université du Québec à Chicoutimi

Maxime Boivin est titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Rimouski et d'un doctorat en géographie de l'École Normale Supérieure de Lyon en France. Il est professeur de géographie et d'hydrogéomorphologie à l'Université du Québec à Chicoutimi, où il se spécialise en recherche sur l'hydrogéomorphologie, l'écogéomorphologie et sur la gestion des cours d'eau. Il est aussi responsable du laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA-UQAC), cotitulaire de la chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées (CREAE) en partenariat avec le MELCCFP, codirecteur de l'Axe 1 du Réseau Inondations Intersectoriel du Québec (RIISQ) et membre régulier au Centre de recherche sur la Boréale (CREB).

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE APPLIQUÉE (LERGA) – HYDROGÉOMORPHOLOGIE ET GÉOMATIQUE

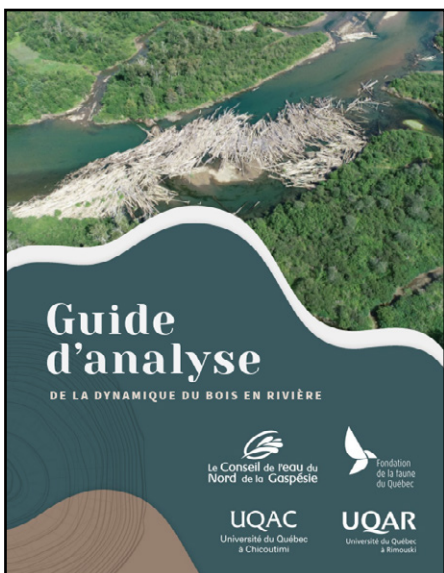
Le laboratoire de recherche en géographie se spécialise en développement d'outils géomatiques et en hydrogéomorphologie au service de la gestion des environnements naturels. Laboratoire multidisciplinaire, notre objectif est de travailler avec les acteurs de l'eau de la région du SLSJ et du Québec afin de développer des connaissances et des outils utiles pour les grands enjeux contemporains.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES ESPÈCES AQUATIQUES EXPLOITÉES (CREAE)

La Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées (CREAE) a pour objectif d'acquérir de nouvelles connaissances sur les espèces sportives aquatiques et leurs habitats aux fins d'une saine gestion des ressources fauniques. Elle vise le développement et l'amélioration des outils de gestion des stocks de poissons et de leurs

habitats, afin d'optimiser l'exploitation faunique au bénéfice des utilisateurs, en assurant la pérennité de la ressource pour les générations futures. La CREAE est un modèle de partenariat unique au Québec, sur les plans scientifiques et financiers, entre le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le milieu universitaire.

Les notions et concepts d'hydrogéomorphologie (HGM) sont de plus en plus présents et intégrés dans la gestion des cours d'eau au Québec et des efforts considérables ont été mis en place dans les dernières années afin de développer des outils pour accompagner les acteurs de l'eau dans leurs missions. L'objectif de cette présentation est de faire un survol de trois outils développés dans les dernières années afin d'analyser adéquatement les dynamiques fluviales et d'offrir des méthodes uniformisées à l'échelle du territoire québécois. Ces outils développés en partenariat (firme Rivières, UQAR, UQAC, MELCCFP, FFQ, CENG...) couvrent différents aspects de la dynamique fluviale et des approches socio-géomorphologiques : 1) l'indice de qualité morphologique (IQM) adapté pour un contexte québécois (Pouliot, Boivin et Demers, 2024); 2) guide et outil d'analyses pour la dynamique du bois en rivière (Boivin, Maltais et Buffin-Bélanger) et; 3) guide des bonnes pratiques sur la participation citoyenne dans le cadre de projet de restauration HGM (Tremblay, Boivin et Riffon, 2025). Ces différents guides présentent les concepts de base pour chacune des thématiques et présentent les données et approches les plus à jour pour une gestion durable des cours d'eau au Québec. Ainsi, cette présentation vise à mettre de l'avant l'utilité de ces guides et outils pour aider les gestionnaires de cours d'eau dans la gestion des environnements fluviaux au Québec.



Tremblay, S., Boivin, M., Riffon, O. 2025. Guide des bonnes pratiques sur la participation citoyenne dans le cadre de la restauration hydrogéomorphologique des cours d'eau. Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée (LERGA) et LAGORA, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). 80 pages. Sous presse

Pouliot Louis Gabriel, Boivin Maxime et Demers Sylvio.
2024. Guide québécois d'application de l'Indice de Qualité Morphologique (IQM) des cours d'eau. Firme Rivières et Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée. LERGA-UQAC. 108 pages et annexes. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9947/>

NOTES :



Sylvio Demers

Géomorphologue enthousiaste, fondateur et directeur de l'équipe Rivières



Valérie Labrecque

Titulaire d'une technique en écologie appliquée ainsi que d'un baccalauréat et d'une maîtrise en géographie. Elle est coordonnatrice à la gestion intégrée de l'eau à la MRC de Kamouraska



Antoine Plourde-Rouleau

Biologiste diplômé de l'Université de Sherbrooke

16 avril 2025

Genèse des chenaux à deux-niveaux au Québec – étude de cas et perspectives d'avenir



Sylvio Demers est un géomorphologue enthousiaste, fondateur et directeur de l'équipe Rivières. Pourvu d'un solide bagage académique, il est aujourd'hui dédié à la création de connaissances et d'outils appliqués en support au travail des gestionnaires de cours d'eau et des autres acteurs de l'eau du territoire. Chaque cours d'eau est devenu un laboratoire pour réfléchir, innover, expérimenter et créer ensemble de nouvelles perspectives de gestion pour mieux harmoniser notre cohabitation avec des cours d'eau dynamiques entourés de monde.

Valérie Labrecque est titulaire d'une technique en écologie appliquée ainsi que d'un baccalauréat et d'une maîtrise en géographie. Elle est coordonnatrice à la gestion intégrée de l'eau à la MRC de Kamouraska et membre de l'AGRCQ depuis 2011. Elle est aussi membre du comité organisateur du colloque depuis 2015 et administratrice de l'AGRCQ depuis 2023. Dans le cadre de son mandat à la MRC, elle a coordonné la réalisation de plus de 170 projets d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau et d'aboteaux. Elle coordonne et assiste à de nombreux comités ayant pour but l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats et est responsable de la mise en œuvre du PRMHH.

Antoine Plourde-Rouleau est biologiste diplômé de l'Université de Sherbrooke. Son parcours académique l'a notamment amené à se spécialiser en agroenvironnement, écologie végétale et modélisation bioclimatique. Après avoir occupé les fonctions de chargé de projets responsable du PDE pendant un peu plus de deux ans, collaboré étroitement à l'élaboration du PRMHH de la MRC de Kamouraska et géré le démarrage de son entreprise agricole, il accepte le poste de directeur général de l'OBKIR en 2022. Depuis peu, il siège également sur le conseil d'administration du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire.

Petit ruisseau coulant sur les terres de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), à La Pocatière, la Décharge du collège est un cours d'eau typique du paysage agricole de la plaine agricole du Kamouraska. Créé de toute pièce, recreusé et redressé au fil du temps, la Décharge souffrait d'une accumulation persistante en sédiments, de l'érosion de ses berges, ainsi que de la dégradation de la qualité de son eau.

Initié par l'ITAQ et ses partenaires, [le projet Renaturalisation de la Décharge du Collège](#) avait pour objectif de donner un coup de pouce à ce cours d'eau non-adapté. Pour mener à bien cette mission, l'ITAQ a bénéficié de l'appui financier du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que de la collaboration active de la Ferme-École LAPOKITA, de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup (OBKIR), de la MRC de Kamouraska, de la firme Rivières, ainsi que du Groupe conseil agricole Côte-du-Sud.

En effet, la forme trapézoïdale qui avait été donnée à la Décharge du collège nuisait à sa capacité d'auto-régulation. Or, un entretien « conventionnel » du cours d'eau par l'excavation des sédiments accumulés au fond de son lit ne l'aurait que ramené au début d'un processus d'aggradation et d'élargissement. Un choix fréquent au Québec qui nuit malheureusement à la santé des écosystèmes aquatiques et riverains et qui ne fait qu'entretenir la problématique.

Le projet de l'ITAQ et de ses partenaires propose une approche novatrice basée sur la réhabilitation des processus naturels de régularisation. Sur le terrain, le projet a permis de réaliser l'aménagement d'un chenal à deux niveaux par l'aménagement de banquettes afin de limiter l'érosion des berges, favoriser le transit sédimentaire et créer une connectivité avec une plaine

D'une durée de deux ans, le projet de restauration écologique de la Décharge du Collège a impliqué plusieurs acteurs régionaux, ainsi que les étudiants de l'ITAQ. Dans les années à venir, il servira de vitrine afin d'illustrer les bonnes pratiques de gestion des cours d'eau en milieu agricole.

NOTES :

[illegible]

FLUVIO

CONSTRUCTIFS, PAR NATURE

Hydrologie & hydraulique
Éco-ingénierie & génie végétal
Hydrogéomorphologie fluviale
Conception d'ouvrages fluviaux



info@fluvio.ca



Groupe de recherche
interuniversitaire en limnologie
La science pour l'avenir des écosystèmes d'eau douce

Le **Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie (GRIL)** est actif en limnologie fondamentale et appliquée. Il est principalement financé par le FRQ, le Fonds de recherche du Québec - secteur Nature et technologies. En place depuis 1989, il joue un rôle de chef de file international en écologie aquatique des eaux douces et favorise la diffusion et le transfert des connaissances.



Le GRIL en chiffres :
12 institutions universitaires
60 membres chercheur·euse·s
>250 M.Sc, Ph.D et postdocs en formation

Suivez le
Balad'eau
du GRIL!



Les protéger

C'EST TELLEMENT NATUREL



Assurons-nous que ça le reste

nosmilieuxnaturels.com



Fondation
de la faune
du Québec



Daniel Bouchard
Avocat associé – bureau
de Québec
Lavery avocats



Chloé Fauchon
Avocate associée –
bureau de Québec
Lavery avocats

17 avril 2025

Et si on parlait (encore) de la gestion de l'écoulement des eaux dans les cours d'eau... deux fois?



Le cabinet Lavery est fier d'avoir été choisi par l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (« Association ») pour animer deux discussions sur la gestion des cours d'eau. La présente se veut une contribution aux efforts mis en œuvre par l'Association pour assurer la plus grande participation possible à ces deux événements prochains et, à cette fin, vise à en rappeler les thèmes et à souligner leur importance.

Le premier de ces événements s'est tenu le 12 décembre dernier, lors du Confér'eau 2024 de l'AGRCQ. Ce Webinaire avait alors traité de la question des rôles et responsabilités entre la MRC ou les municipalités locales quant à la gestion de l'écoulement des eaux dans les cours d'eau en vertu de la Loi sur les compétences municipales.

Le deuxième événement, animé par Me Chloé Fauchon, abordera le sujet complexe des statuts de cours d'eau, avec pour objet spécifique le statut des cours d'eau qui empruntent pour une partie de leur parcours, un fossé en bordure d'un chemin.

Jusqu'en 2017, cela était bien compris et n'entraînait pas de difficulté conceptuelle particulière, juridiquement parlant. En 2017 cependant, lorsqu'est survenue la quasi-refonte de la Loi sur la qualité de l'Environnement (« LQE ») et que le législateur a décidé de reprendre, dans la LQE, aux fins de l'application de cette dernière, les paramètres de l'article 103 LCM, un ver s'est introduit dans la pomme : si la partie d'un cours d'eau empruntant un fossé pluvial d'un chemin demeure un cours d'eau aux fins de l'application de la LQE, n'en serait-il pas de même aux fins de la protection des cours d'eau et des lacs (notamment aux fins de l'application des normes de protection des berges)?

On comprend qu'une telle approche a des implications majeures, notamment pour les administrations municipales : la route dont une partie du fossé pluvial est empruntée par un cours d'eau devient une route implantée dans une berge et la clôture mise en place par un citoyen pour délimiter sa propriété de celle de la rue devient une construction implantée dans une berge.

De telles conséquences, apparemment déraisonnables à première vue, découlent, il faut l'admettre, du libellé même de la loi. Or, dans un tel cas, faut-il s'en remettre au libellé strict de la loi pour interpréter celle-ci ou privilégier plutôt une autre interprétation, plus raisonnable et présumée plus conforme à l'intention probable du législateur?

On voit tout de suite cependant que, peu importe le choix qui sera fait par une municipalité (soit appliquer les normes de protection des berges en pareille situation ou ne pas les appliquer), ce choix baignera dans une insécurité juridique, d'autant plus que le ministère de l'Environnement a, quant à lui, déjà fait son choix : il exhorte les officiers municipaux responsables de l'émission des permis à appliquer les normes de protection riveraine aux parties de cours d'eau empruntant le fossé pluvial d'un chemin.

Me Chloé Fauchon se penchera sur cette question et se demandera si une nouvelle intervention législative serait nécessaire pour clarifier le tout et assurer la sécurité juridique de tous.

NOTES :



Guide de statut de cours d'eau de l'AGRCQ: état d'avancement des travaux du comité



Le comité statut de l'AGRCQ travaille depuis 2023 à l'élaboration d'un guide pour accompagner les praticiens dans la désignation du statut d'un lit d'écoulement. À la suite d'un atelier au colloque annuel en 2024, le comité s'est mis d'accord sur des orientations pour structurer sa démarche, afin de répondre à des questions techniques et fournir des outils adéquats. Ainsi, le comité a travaillé à répondre à ces questions de façon concertée et présentera l'état d'avancement de ce guide en dressant le bilan de ses activités 2024-2025 et les prochaines étapes.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



VOX
AVOCAT[E]S
COMMUNIQUER LE DROIT

Enfin, la troisième partie couvrira divers points relativement aux caractéristiques d'un cours d'eau, soit la détermination du point de départ du lit lorsque le bassin versant d'un fossé de drainage fait plus de 100 hectares, les méthodes de calcul de la superficie du bassin versant et la comparaison avec d'autres écoulements d'eau. Encore une fois, un survol de la jurisprudence récente ayant traité ces sujets sera abordé.

NOTES :

[illegible]

Assemblée annuelle générale

POSTES EN ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AGRCQ, AVRIL 2025

	Régions	CA 2024-2025		Rôle 2024-2025	Postes en élection 2025-2026
1	Bas-Saint-Laurent*	Valérie Labrecque	MRC de Kamouraska	Administrateur	
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Marie-Catherine Derome	MRC Haut-St-François	Trésorière	
3	Capitale Nationale*	Sophie Delorme	MRC des Basques	Trésorière substitut	
4	Mauricie	Marie-Pascale Munger	Ville de Trois-Rivières	Vice-présidente substitut	Marie-Pascale Munger
5	Estrie*	Jonathan Beudet	MRC Memphrémagog	Administrateur	
6	Montréal	Yannick Beauchamps	MRC Haut-Richelieu	Administrateur	
7	Outaouais*	Geneviève Gallerand	MRC de Papineau	Administrateur	
8	Abitibi-Témiscamingue	Nathalie Dufresne	Ville de Rouyn-Noranda	Administratrice	Nathalie Dufresne
9	Côte-Nord*	Toufik Naili	MRC de la Minganie	Administrateur	
10	Nord-du-Québec	David Rousseau	MRC Le Haut-St-Laurent	Secrétaire substitut	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*	Daniel Harbour	MRC Côte-de-Gaspé	Administrateur	
12	Chaudière-Appalaches	Line Lamonde	MRC Nouvelle-Beauce	Administratrice	Line Lamonde
13	Laval*	Amélie Parmentier	Ville de Laval	Administratrice	
14	Lanaudière	Nadine Gosselin	MRC de l'Assomption	Administratrice	
15	Laurentides*	Stéphanie Morin	MRC des Laurentides	Vacant	
16	Monterégie	Vincent Cordeau	MRC d'Acton	Vice-Président Président par interim	Vincent Cordeau
17	Centre-du-Québec*	Lisane Chauvette	MRC Drummond	Secrétaire	

Nouveaux Membres

Geneviève	Audet	OBV SCABRIC
Nicolas	Bergeron	Institut des territoires (IDT)
Dominic	Boucher	MRC Lotbinière
Maryse	Desrochers	MRC de La Vallée-du-Richelieu
Gilles	Dubé	MRC de Kamouraska
François	Durand	MRC Lac-Saint-Jean-Est
Gabrielle	Filteau	MRC Maria-Chapdelaine
Evelyne	Franché-Garçon	MRC Vaudreuil-Soulanges
Magali	Francoeur	MRC des Laurentides
Lisane	Gamache	MRC du Fjord-du-Saguenay
Janik	Gaudreault	Ville de Lévis
Francis	Lemieux	MRC de D'Autray
Mélissa	Longtin	Ville Sainte-Anne-des-Plaines
Rémi	Magnan Gaudreau	COPERNIC

Eric	Mbogning Koueda Koung	MRC de Manicouagan
Olivia	Michaud	MRC la Matapédia
Sesiliya	Mikima Botata	MRC de Marguerite-D'Youville
Pierre	Morin	MRC des Pays-d'en-Haut
Richard	Nelson	Forêt Patriote Wofred Nelson
Cheikh Ahmadou Bamba	Ngom	MRC de la Mataanie
Julie	Pilote	Ville de La Tuque
Simon	Postras	MRC de Rouville
Sandra	Proulx-McInnis	MRC de Rivière-du-Loup
Alexandre	Souillat	MRC de Charlevoix
Christophe	Valladeau	Groupe Synergis

Formations



Formation sur l'indice de qualité morphologique (IQM)

Par : **Sylvio Demers**
Firme Rivières



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES RÉGIONAUX DES COURS D'EAU DU QUÉBEC

Inscription en cours

Une seule formation 2025

Comment mieux décoder un cours d'eau ? Comment intégrer l'hydrogéomorphologie (HGM) dans la prise de décision en matière de gestion de cours d'eau ? Comment développer un argumentaire pour répondre au REAFIE et sur la pertinence de vos décisions et actions ?

L'IQM est un outil de

- **Planification** Il permet de rendre compte de l'état des cours d'eau et de leur capacité à supporter des fonctions écologiques
- **Suivi** de l'état des cours d'eau en fonction des actions posées dans le milieu hydrique. Il permet d'évaluer la pertinence d'un projet de restauration (impact positif) ou l'ampleur des impacts (négatifs) associés à un projet de développement
- **Communication** efficace entre l'ensemble des acteurs gravitant autour de la gestion de cours d'eau.

• **Guide pour la conception des aménagements de cours d'eau.** Il présente le potentiel de baliser les exigences en matière d'autorisations gouvernementales (REAFIE, certificat d'autorisation).

Formule pédagogique

- Partie théorique : **22 et 29 mai 2025*** (Demi-journées)
- Partie terrain: **3 juin (Pont-Rouge) et possibilité du 5 juin à Rimouski***

Tarif - Inscription	Membre	Non-Membre
avant le 22 avril 2025	500 \$ + tx	650 \$ + tx
À partir du 22 avril 2025	550 \$ + tx	700 \$ + tx

*si le nombre d'inscriptions le permet

Détails et formulaire d'inscription sur le site web de l'AGRCQ

agrcq.ca/formations/

Formation Web

Nouveaux gestionnaires de cours d'eau

Matinées des 24 avril, 1^{er}, 8 et 15 mai 2025

Une formation pour les nouveaux gestionnaires de cours d'eau, centrée sur les obligations, responsabilités et compétences pour une gestion efficace des projets.

Bloc 1

La dynamique des cours d'eau / Approche HGM en gestion de cours d'eau

Bloc 3

Survol légal des lois et règlements / Gestion des obstructions

Bloc 2

Milieux hydriques / Statut de cours d'eau / Cadre opérationnel

Bloc 4

Bonnes pratiques / Impacts / Travaux dans les cours d'eau

Blocs de 3h
débutant à 9h



Tarif membre

475\$

Tarif non-membre

575\$

Inscription en ligne: agrcq.ca/formation

Pour infos: direction@agrcq.ca



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES RÉGIONAUX DES COURS D'EAU DU QUÉBEC

Programmation - Colloque 2025

MARDI 15 AVRIL 2025

8 h 45	Mot de bienvenue	
	Ouverture – invité à confirmer	
9 h 00	Contribuer à la protection des cours d'eau en milieu agricole en compensant ses émissions de GES	Mario Grégoire, Carbone riverain
9 h 30	Quand et comment agir face à l'érosion des berges : L'importance du diagnostic	Geneviève Marquis, Avizo experts-conseils
10 h 15	Pause	
	Initiatives gouvernementales	
10 h 30	Modernisation du cadre réglementaire des milieux hydriques : principaux changements projetés	Michèle Tremblay, MELCCFP
11 h 15	Transformer les défis en opportunités : les initiatives et les avancées du MPO en matière de restauration	Vincent Roy, MPO
12 h 00	Dîner	
	Gestion des rives	
13 h 15	Service clé en main de bandes riveraines élargies en milieu agricole	Isabelle Girard, MRC Nicolet-Yamaska
14h00	Restauration des berges à Montréal	Nicolas Stampfli, Ville de Montréal
14h45	Panel de questions	
15 h 00	Pause	
	Atelier	
15 h 15	Avenir de la gestion de cours d'eau au Québec	Tous
16h30	5/7 réseautage	

MERCREDI 16 AVRIL 2025

	Castors	
8h30	Gestion de risques... ou des perceptions en présence du castor, telle est la question ?	Gaétan Fournier, Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec
9h00	Castor et territoire : stratégies régionales pour une cohabitation harmonieuse	Elisabeth Groulx-Tellier, MRC Haute-Yamaska Danielle St-Jean, Ville de Granby
9h30	Rupture de barrages de castors : Réconcilier la science, la perception et les politiques pour une gestion durable des cours d'eau au Québec	Pascale Biron, Université Concordia
10h00	Panel de questions	Tous
10h15	Pause	
	Nouveaux outils	
10h30	Vers une cartographie de la limite du littoral des cours d'eau de tête au Québec	Équipe de Sylvain Jutras, ULaval
11 h 15	Des pratiques innovantes pour l'étude des milieux humides et hydriques : le savoir-faire du CERFO	Samuel Veilleux et Esther Carle-Pruneau, CERFO
12 h 00	Dîner	
	Restauration des cours d'eau	
13 h 15	Comment l'eau souterraine contribue aux débits en cours d'eau et l'importance d'en tenir compte	Marie Larocque, UQAM
14 h 00	Outils et guides en hydrogéomorphologie au Québec	Maxime Boivin, UQAC
14h 45	Genèse des chenaux à deux-niveaux au Québec – étude de cas et perspectives d'avenir	Sylvio Demers, Rivières Valérie Labrecque, MRC Kamouraska Antoine Plourde-Rouleau, OBV OBAKIR
15 h 30	Panel de questions	Tous
16 h 00	AGA	Membres
	Soirée banquet	
18 h 00	Lancement du guide de restauration des cours d'eau de l'AGRCQ Événement surprise	Tous

JEUDI 17 avril 2025

	Matinée juridique	
9 h 00	Et si on parlait (encore) de la gestion de l'écoulement des eaux dans les cours d'eau... deux fois? – suite du Confér'eau 2024	Me Chloé Fauchon, Lavery avocats
10 h 00	Pause	
10 h 15	Guide de statut de cours d'eau : état d'avancement	Yannick Beauchamp et Félix-Antoine D'Autray Tarte, Comité Statut de cours d'eau de l'AGRCQ
10 h 30	La qualification d'un cours d'eau en vertu de l'article 103 LCM : Q&R	Me Caroline Fontaine, Vox avocats
11 h 50	Clôture	



ASSOCIATION DES
GESTIONNAIRES
RÉGIONAUX DES
COURS D'EAU
DU QUÉBEC

**Association des gestionnaires
régionaux des cours d'eau du Québec**
CP 59054, Succ. Bourg-Royal
Québec, Qc G2L 2W6
direction@agrcq.ca